



Vêtements de Protection et de Travail
18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien – France
+33(0) 3 20 38 70 00

DECLARATION DE CONFORMITE UE

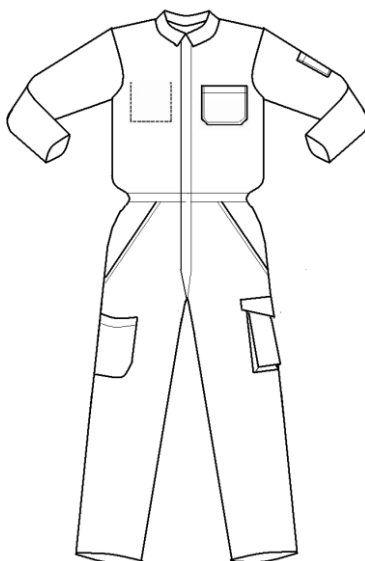
«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité.»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien – France

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

COMBINAISON 6COMSTAT



est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type pour établir l'Attestation d'Examen UE de Type n°033/2024/0668 valable jusqu'au 30/10/2029.

Cet EPI de catégorie II et répond à la norme harmonisée suivante :



Decay time
EN 1149-5
2018

Cette attestation a été établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Fait à **Frelinghien**, le 30/10/2024,

Par Rachel Boulos, Adjointe de Direction MOLINEL

